



## SAUVETAGE ANIMALIER (SAN)

# APPEL À CANDIDATURE

Le Service départemental  
d'incendie et de secours des  
Côtes d'Armor recrute

- > **31 janvier 2022**
- > Date limite de dépôt des candidatures



Afin de compléter son effectif de sauveteurs animaliers, le Sdis 22 lance un appel à candidature parmi ses sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

### Missions :

Intégration au sein de l'équipe sauvetage animalier du Sdis 22 opérationnelle depuis 2021 :

- Assistance aux animaux blessés ou en difficultés
- Sauvetage animaux blessés ou non
- Intervention pour un animal représentant un trouble à l'ordre public
- Soutien en cas d'intervention des sapeurs-pompiers où sont impliqués des animaux (cas d'un animal pouvant entraver l'action des secours par exemple)
- Mesures conservatoires d'urgence sur une intervention avec présence d'animaux

Ces actions sont réalisées sur l'ensemble du territoire départemental

### Profil :

- SPP ou SPV titulaire du module INC
- Expériences et/ou compétences dans le domaine animalier appréciées
- Adaptabilité, sens du travail en équipe
- Engagement à servir 8 ans
- Disponibilité en semaine et week-end

### Formation :

Formation de 6 jours au printemps 2022 réalisée en interne avec l'aide de nos partenaires de formation (zoo de Trégomeur, centre équestre la Ville Glé, DDPP, OFB, Gendarmerie nationales, Terrarium de Kerdanet)

### Date à retenir :

Les candidats devront être disponibles pour suivre la formation qui se déroulera du **9 AU 14 MAI 2022 inclus**



## CANDIDATURE

Les candidatures doivent être formulées au plus tard le 31 janvier 2022 sur le logiciel EMMIE. Lettre de motivation et CV précisant les expériences liées aux animaux : Renseignements dans : "ACTUALITES EMMIE".

Pour plus d'informations, contactez :  
Le conseiller technique départemental, le capitaine Yann COZIC  
yann.cozic@sdis22.fr